

*Taxe d'accise*

C'est ce que nous constatons d'ailleurs dans tous les projets de loi. C'est pour cela que je dis souvent, rien ne sert de passer une semaine, 15 jours, un mois, deux mois à discuter sur un projet de loi, lorsqu'on est assuré d'avance que, 15 jours ou trois semaines après, le ministre peut mettre un frein ou couper l'application de ce projet de loi. L'article 17, monsieur l'Orateur, explique les modalités auxquelles les députés doivent se conformer afin de procéder à l'examen du décret avancé par l'article précédent.

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) expliquait, lors de son intervention de lundi dernier, que la pratique du gouvernement qui consiste à introduire les règlements impose des restrictions sévères aux débats suivant le dépôt du décret abrogeant la présente modification à la loi sur la taxe d'accise. Puisque nous ne connaissons pas actuellement la date où le gouvernement abrogera la loi qu'il espère passer aujourd'hui, pourquoi veut-il restreindre inutilement et sans consistance aucune, et sans cause, la durée du débat éventuel? Le député d'Edmonton-Ouest terminait son exposé à la Chambre en ces termes:

Voilà une autre motion de clôture. Adopterons-nous comme pratique régulière que dans chaque bill il faille prévoir une motion touchant l'étude par le Parlement, et stipulant que le Parlement pourra débattre la motion pendant trois, cinq, dix ou vingt heures, et qu'ensuite le débat devra prendre fin? Le gouvernement a trouvé là un moyen de s'en tirer facilement. On stipule à l'avance dans chaque loi combien de temps le Parlement peut débattre d'une question.

Après cette affirmation du député, je dirai tout simplement que lorsque nous adoptons une loi, dans les cadres du processus observé par le Parlement, nous nous demandons combien de temps va durer cette loi avant que les hauts fonctionnaires décident de discontinuer de la mettre en pratique. Je crois, monsieur l'Orateur, que lorsque le gouvernement veut faire des changements importants, il devrait tout simplement être obligé de revenir devant le Parlement, afin que l'on supprime ces articles qui donnent toute autorité au gouvernement sur le Parlement. C'est cela que je n'ai jamais admis à la Chambre.

Il s'agit encore là d'un bill qui va donner toute autorité aux hauts fonctionnaires, parce qu'au fond on sait que ce sont eux qui orientent toutes les actions du Parlement. Cela se comprend aussi, parce qu'un ministre qui vient d'être nommé titulaire d'un ministère n'est certainement pas suffisamment au courant s'il n'a pas l'aide de fonctionnaires pour l'orienter et pour comparer tous ses projets de loi. De plus je crois qu'il serait difficile de demander à un ministre de dire aux fonctionnaires quoi faire. Ce sont surtout les fonctionnaires qui disent au ministre comment agir. Voilà pourquoi je dis, finalement, quand nous mettons un terme à une loi adoptée par le gouvernement, que ce sont les hauts fonctionnaires qui ont décidé dans leur sagesse qu'il était temps d'annuler cette loi, de la radier ou de la changer selon leur volonté.

Lorsque nous voyons de tels gestes posés au niveau des fonctionnaires des ministères, nous disons toujours: Ah c'est pour le bien des citoyens! C'est pour créer des emplois! Comme ces gestes sont posés par le haut fonctionnarisme, ce dernier a intérêt à créer des emplois au niveau des fonctionnaires pour grossir son armée. C'est justement ce que l'on constate depuis des années, alors que les dépenses gouvernementales se sont accrues jusqu'à 41 p. 100 du produit national brut, et alors que l'on sait que le produit national brut, depuis des années, progresse en moyenne de 4 p. 100 par année.

En plus de cette augmentation-là, on est encore obligé de payer pour l'augmentation des fonctionnaires 41 p. 100 de ce même produit augmenté. A partir de ce moment-là, monsieur l'Orateur, on ne se demande plus pourquoi cela coûte cher d'administrer le Canada. Pourquoi cela coûte-t-il cher? Parce que nous avons trop d'emplois improductifs, parce que moi j'ai toujours dit à la Chambre, et je le maintiendrai, que les emplois productifs sont au niveau des manufactures, des industries, savoir des emplois industriels. Emportez m'en, j'en accepte, mais des emplois de bureau, ce sont des emplois improductifs qui grugent les revenus du pays. Et aujourd'hui on met l'accent sur les emplois de bureau et on oublie complètement de multiplier les emplois industriels. Tant et aussi longtemps que le gouvernement n'assumera pas ses responsabilités, tant et aussi longtemps qu'il laissera l'administration du pays à un groupe de hauts fonctionnaires contre lequel il ne peut rien parce qu'il a tellement besoin du travail et de l'aide de ses fonctionnaires, je crois que nous n'avons pas fini de payer pour l'administration, et c'est ce qui arrive actuellement au niveau des aéroports, monsieur l'Orateur.

Quand on pense, dans le domaine des aéroports, qu'en plus des taxes qu'on payait déjà, on va demander encore 15 p. 100 de plus au passager, à celui qui a déjà payé cher pour obtenir un billet, non pas pour améliorer le transport, mais pour combler les déficits des aéroports. Je ne sais pas si le ministre a décidé ou a songé à mener une petite enquête pour voir s'il n'y aurait pas moyen de réduire le coût des frais d'administration avant de continuer à vider les goussets des Canadiens!

Avec une petite population de 22 millions ou 23 millions d'habitants, avec un déficit de 12 milliards de dollars, cela représente 69 milliards de dollars pour administrer 22 millions d'habitants, monsieur l'Orateur. Cela n'est pas normal. On dit alors tout simplement qu'on est obligé d'augmenter la taxe générale. On va faire payer l'usager. Mais il paie déjà, monsieur l'Orateur, et il paie beaucoup plus qu'il n'est censé payer. Prenons simplement Air Canada, il est compris que les déficits sont payés par le gouvernement, mais les lignes privées donnent du service à toute une région. On a déjà demandé à la Chambre au gouvernement d'aider ces petites lignes privées, mais nous autres, nous payons.

Moi je suis dans un secteur où on a des lignes d'aviation privées, et si ces lignes-là avaient au moins quelques sous pour les aider un peu! Mais non, on accorde tout aux grosses compagnies d'État, on comble les déficits d'Air Canada, et nous autres nous payons pour cela! On ressemble à des gens qui paient, le chef passe en Cadillac et nous nous marchons, monsieur l'Orateur. Mais on fait la même chose! Je crois que si le gouvernement, au lieu de poser ce geste-là aujourd'hui, avait fait un petit effort pour aider les lignes secondaires, il ne faudrait pas grand-chose pour que ces lignes-là donnent un meilleur service. Chez Air-Canada, le service est parfait. Cela n'est pas étonnant! Avec ses millions et avec les déficits qu'elle se fait payer, surtout lorsqu'on lui construit des aéroports comme ceux qu'on a construits, comme Mirabel! Aujourd'hui on dit qu'on a peut-être commis une erreur! Il n'y a pas encore de technocrates assez bien cotés, monsieur l'Orateur, pour penser qu'avant de bâtir cet aéroport, la clientèle allait manquer, que c'était trop gros ou trop luxueux. Si on avait pu bâtir cet aéroport en marbre, on l'aurait fait! Maintenant on